



Le chalut à perche est l'engin de pêche majoritaire en Belgique. © Pedro Rappé

Fonds pour
le journalisme

Enquête publiée avec
le soutien du Fonds
pour le journalisme
en Fédération
Wallonie-Bruxelles

ENQUÊTE

Touché-coulé en mer du Nord

En 20 ans, le nombre de navires de pêche belges a fondu de moitié. Le volume de poissons que ceux-ci débarquent, lui aussi.

Comme ailleurs, les bateaux qui subsistent sont pourtant de plus en plus imposants. C'est qu'il faut ferrailler pour accéder aux ressources marines.

Impératif préalable : obtenir un maximum de quotas de pêche. À moins de miser sur un autre filon, à l'instar des flottes voisines : cibler des poissons sans quota, puis les surpêcher en toute impunité.

Les sennes démersales françaises et surtout néerlandaises sont en train de piller les eaux atlantiques. Pourtant, peu de voix s'élèvent en Belgique, où les pêcheurs côtiers qui en payent le prix sont très peu représentés.

Le secteur préfère ne pas faire de vagues et se concentrer sur la défense du chalut à perche, l'engin de pêche favori du royaume. Un engin qui racle les fonds marins, même dans les aires protégées.

Mais gare aux raccourcis : scientifiques et associations locales invitent à nuancer les impacts de la pêche locale.

Pintafish, un grossiste flamand engagé « pour une mer viable », continue d'ailleurs à proposer les prises de nos chaluts à perche. Quoique l'entreprise avoue préférer ses contacts avec la petite pêche côtière, bien plus développée à l'étranger.

Son conseil aux piscivores : détournez-vous des espèces les plus connues !

AU-DELÀ DU COMMERCE ÉQUITABLE : L'URGENCE D'AGIR



En tant qu'organisation de commerce équitable, nous sommes témoins de la façon dont celui-ci protège les communautés vulnérables. Mais face aux catastrophes naturelles et aux crises humanitaires, les mécanismes commerciaux ne suffisent plus. En cette fin d'année, deux situations critiques aux Philippines et au Liban nous le rappellent. Nos partenaires de commerce équitable font preuve d'une résilience remarquable, mais aujourd'hui, ils ont besoin de notre solidarité pour poursuivre leur mission.

SIX TYPHONS SUCCESSIFS AUX PHILIPPINES

Fin juillet, le typhon Carina dévastait les Philippines. Les dégâts étaient considérables : ateliers détruits, équipements emportés par les eaux, maisons endommagées. Alors que notre partenaire SAFFY se relevait de cette première catastrophe, plusieurs nouveaux typhons ont frappé le pays en un mois. Les communautés travaillant pour SAFFY ont été durement touchées : pluies torrentielles, coulées de boue et glissements de terrain ont dévasté habitations et ateliers, laissant plusieurs familles endeuillées. Face à ces désastres, SAFFY doit réunir 15.000\$ pour reconstruire ses ateliers, remplacer les équipements et soutenir les familles sinistrées. Cette somme permettra également de reconstituer son fonds d'urgence, épuisé par les interventions successives.



CRISE HUMANITAIRE AU LIBAN

Depuis septembre, la violence du conflit israélo-palestinien a considérablement aggravé la situation du pays voisin, le Liban. Plus de 200.000 personnes ont dû quitter leur foyer, trouvant refuge dans des abris temporaires. Face à cette urgence, notre partenaire Fair Trade Lebanon (FTL) agit sur le terrain. Dans 250 abris répartis à travers le pays, FTL distribue des colis alimentaires et des kits d'hygiène aux familles déplacées. Ces produits sont notamment achetés aux groupements de producteur-rice-s des régions moins touchées au nord. Cette approche permet d'apporter une aide immédiate tout en soutenant l'économie locale.

IL EST URGENT D'AGIR

Face à l'ampleur des défis, votre soutien est crucial. Notre fonds d'urgence, alimenté par les dons, nous permet d'agir rapidement quand nos partenaires font face à des situations critiques.

POUR FAIRE UN DON

IBAN : BE37 5230 4038 6128

BIC : TRIOBBB

Communication : Urgence

Ou vous pouvez faire un versement en ligne :

omdm.be/urgence

Tout don de plus de 40€ bénéficie d'une réduction fiscale



SCANNEZ-MOI

En préambule

La pêche belge, un microcosme

Clémence Dumont | Journaliste

Qui sait dans quelles zones pêchent les navires belges, comment fonctionne un chalut à perche, avec quels impacts? Avant d'entamer cette enquête, j'avais entendu parler des dégâts de la pêche de fond en général, mais je n'avais jamais réalisé que la Belgique avait fait de ce type de pêche sa spécialité. J'ignorais tout des questionnements qu'il génère spécifiquement depuis notre territoire.

Peut-être parce que je suis francophone? Pas forcément: même en Flandre, les gens connaissent mal la pêche et le débat public à son sujet est quasi absent, d'après une association locale comme Climaxi. À ma surprise, j'ai de fait trouvé relativement peu d'articles approfondis sur le sujet dans la presse flamande. La population belge s'intéresse aux quantités de soles et de crevettes pêchées, à leur prix, à leur goût. Beaucoup moins à la manière dont

elles sont extraites de leur milieu naturel, aux multiples effets de ces prélèvements et aux acteurs et actrices qui en profitent le plus.

Il faut dire que le secteur est minuscule. Un microcosme, à l'image de la Belgique. Noyé sous des règles venues de tous les niveaux de pouvoir, discret sur la scène internationale, et néanmoins pleinement immergé dans le grand bain planétaire de la marchandisation de la vie sauvage. Sa chance, c'est que pêcheurs, scientifiques et associations environnementales y sont en contact un peu plus étroit qu'ailleurs. Alors que plus personne ne peut fermer les yeux face à la raréfaction des ressources dont les navires dépendent, un dialogue s'est entamé. À charge pour l'ensemble de la société de s'en mêler!

Découverte de la principale criée aux poissons de Flandre. © Pierre Vanneste



La plupart des sennes
démersales sont
originaires des Pays-Bas.
© www.dromec.nl



CHAPITRE 1

Menace en mer du Nord

En 20 ans, plus de la moitié des bateaux de pêche belges ont disparu. Ceux qui résistent, toujours plus gros et puissants, doivent se livrer une bataille internationale. À bord, l'émoi grandit depuis qu'une nouvelle technique de pêche venue de l'étranger torpille les ressources : le « flyshoot ».

Clémence Dumont | Journaliste

« Mon activité est de moins en moins rentable. Il y a 10 ans, j'avais encore le droit d'attraper 12 à 13 tonnes de bars. Aujourd'hui, je ne peux plus en attraper que la moitié et je n'arrive même pas à le faire tant les stocks sont dans un état dramatique. »

L'Ostendais Laurent Raynal pêche à la ligne depuis une dizaine d'années à titre professionnel. Son petit bateau est immatriculé aux Pays-Bas, faute de licence disponible en Belgique pour ce type de pêche, mais c'est bien à Nieuport en Belgique que celui-ci est généralement amarré. Et si son activité décline, c'est à cause d'un coupable qu'il identifie sans détour : le « flyshoot », comme on l'appelle en Flandre et aux Pays-Bas, une technique de pêche appelée senne démersale en France, dite aussi senne danoise ou écossaise.

Le principe ? Un filet en forme d'entonnoir est posé sur le fond marin, ses deux extrémités étant attachées au navire via un très long câble positionné de manière à former un triangle le plus large possible. Les pêcheurs¹ resserrent ensuite le câble vers eux tout en le faisant vibrer, opération qui crée des nuages de sédiments entre lesquels les poissons ont tendance à rester. Les animaux se retrouvent alors coincés dans le filet au fur et à mesure que celui-ci se rapproche du bateau. [...]

¹ Tous les pêcheurs actifs en mer sur des bateaux belges sont des hommes, d'après l'administration flamande. Nous avons donc genré ce mot uniquement au masculin même si, parfois, il désigne également les propriétaires des bateaux, parmi lesquels se trouvent des femmes.

Chaque coup de senne balaye en moyenne 3 km², une superficie qui peut varier en fonction de la taille du navire mais reste, en tous les cas, gigantesque en comparaison avec les autres chalutiers de fond.

Le pêcheur à la ligne n'est pas le seul à s'alarmer de cette pratique. Le long des côtes de la Manche et de la mer du Nord, la grogne monte depuis que les Néerlandais-les ont massivement investi dans cet engin de pêche pour remplacer leurs chaluts électriques, interdits par l'Union européenne à partir de 2021. La flotte belge, elle, n'a pas suivi le mouvement puisque seule une senne démersale est active pour le moment sous notre pavillon, a indiqué à Tchak l'administration flamande, bien que le pays ait le droit d'en avoir jusqu'à six. « La pêche belge s'est éloignée du flyshoot car cette technique pèse trop sur les stocks de poisson », selon un porte-parole. La nature n'ayant pas de frontières, le secteur n'est pas préservé pour autant.

D'après l'Institut de recherche flamand sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation (Ilvo), une cinquantaine de sennes démersales naviguent actuellement en mer du Nord et dans la Manche, principalement en provenance des Pays-Bas (24 bateaux), mais aussi de France (18 bateaux), où la technique s'est fait une place en réaction à l'évolution de la flotte néerlandaise.

Des tonnes de poisson rejetées par-dessus bord

Hans Polet, directeur scientifique du département Pêche de l'Ilvo, ne mâche pas ses mots : « C'est une manière très destructrice de pêcher, alerte-t-il. Je suis absolument contre. Pas contre la méthode en elle-même, mais contre la manière de la mettre en œuvre. J'en veux aux autorités néerlandaises, qui laissent se reproduire le même scénario qu'avec la pêche électrique. »

« À l'origine, les sennes danoise et écossaise étaient des méthodes de pêche assez durables, beaucoup plus légères, précise le chercheur : les câbles étaient très fins, les superficies couvertes plus réduites, les bateaux moins puissants, etc. La technique a des atouts parce qu'elle est plus économe en carburant et abîme moins les fonds marins que les autres chaluts de fond. Mais les Néerlandais, les Français et les Anglais l'ont industrialisée. Elle est devenue beaucoup trop intensive », blâme-t-il.

« Pourquoi est-ce si problématique ? D'abord parce que les flyshoots ciblent surtout des espèces de poissons sans quota comme le rouget, le grondin, la limande ou le calamar, poursuit Hans Polet. Ce sont des espèces pour lesquelles l'Union européenne n'a pas fixé de limites de capture car il s'agit habituellement de prises accessoires, sans grand intérêt sur le plan commercial, donc les stocks ne sont pas surveillés. Ainsi, ces bateaux n'ont pas besoin d'acheter ou de louer des quotas, et ils peuvent se servir autant qu'ils le veulent. Les flyshoots pêchent ces espèces de manière si intensive qu'elles sont surpêchées. C'est aussi simple que cela ! »

Sa critique ne s'arrête pas là. Vu que les sennes démersales capturent quasiment tous les poissons présents sur leur passage, elles ne se contentent pas d'espèces sans quota. « Des bars, des maquereaux, des plies ou des harengs se retrouvent régulièrement dans leurs filets, généralement déjà morts ou sans aucune chance de survie quand ils sont remontés. Si le bateau dispose des quotas pour ces espèces, ce n'est pas un problème. Mais souvent, ce n'est pas le cas. Que font alors les pêcheurs ? Ils rejettent ce poisson par-dessus bord, désapprouve le scientifique. Pourtant, l'Union européenne impose de débarquer [sur la terre ferme, NDLR] les poissons concernés par un quota, pour que ceux-ci puissent être décomptés. Mais si un bateau débarque du poisson pour lequel il ne dispose pas du bon



Les pêcheurs belges observent dans leurs filets les effets du « flyshoot ». © Pedro Rappé

quota, il doit arrêter de pêcher. Donc personne ne respecte cette obligation. Oui, c'est illégal. Mais l'Union européenne n'est pas en mesure de le contrôler ! »

« Il n'y a pas de cohabitation possible »

Les impacts sont difficiles à mesurer, vu l'absence de suivi scientifique des espèces sans quota et l'illégalité des rejets en mer d'espèces avec quota. Selon une étude néerlandaise, de 45 à 50% du contenu des filets des sennes démersales est rejeté à la mer². « Une sous-estimation », pense Hans Polet, qui n'a toutefois pas beaucoup d'autres informations que celles que lui livrent les pêcheurs.

Or ceux-ci, à l'instar de Laurent Raynal, sont nombreux à remarquer des changements dans les zones où ils croisent des sennes démersales. Sa spécialité à lui, c'est le bar, qu'il attrape à l'aide d'une canne tenue à la main. « Des pêcheurs comme moi, il y en avait 25 quand j'ai commencé. L'an prochain, on ne sera plus que sept ou huit. Et dans cinq ans, il y a de fortes chances qu'on n'existe plus en Belgique, s'aff-

fole-t-il. Les flyshoots sont en train de pêcher tous les bars. C'est encore pire que la pêche électrique ! Il n'y a pas de cohabitation possible entre ces bateaux et les nôtres. »

Le jeune papa, qui préside une association belgo-néerlandaise de pêcheurs à la ligne (LIFSN, pour Low Impact Fishery Southern Northsea), s'explique : « Actuellement, les ligneurs professionnels ont le droit d'attraper maximum 6,2 tonnes de bars par an, avec interdiction de pêcher pendant la période de reproduction entre février et avril. Les flyshoots sont limités à 2,5 tonnes, avec un plafond supplémentaire à 5% de leurs prises totales, et ils doivent également s'abstenir pendant la période de reproduction. Mais ces règles ne sont pas respectées, constate Laurent Raynal. Les flyshoots ciblent le calamar pendant la période de reproduction du bar, alors que le bar vit aux mêmes endroits. Donc ils se retrouvent avec plein de bars dans leurs filets, qu'ils rejettent en mer morts ou agonisants ! » [...]

² Cf. www.goodfish.nl/flyshoot.

Laurent Raynal, qui pêche à la ligne depuis Nieuport, est très remonté contre le « flyshoot ».

© Gaëlle Henkens



Les chalutiers à perche, qui composent l'essentiel de la flotte belge, subissent moins les impacts des sennes démersales. Néanmoins, leurs pêcheurs aussi voient la vie sous-marine se transformer. « Les flyshoots ne sont pas spécialisés dans les soles comme nous. Ils pêchent surtout d'autres espèces mais, pour nous, ces espèces sont des prises accessoires. Là où on croise ces bateaux, on en prend de moins en moins », remarque ainsi Alex De Cordier, gestionnaire d'un chalut à perche.

« Je n'aime pas tirer sur mes collègues mais, oui, le flyshoot est un problème, confirme Pedro Rappé, 37 ans de carrière sur des chalutiers

à perche au compteur. Ces bateaux prennent trop de poissons, dont énormément de juvéniles. Il faudrait limiter le nombre de jours où ils sortent en mer, le nombre de navires ou leur taille », avance le quinquagénaire originaire de Knokke-Heist.

Des organisations professionnelles sous influence

Dans l'immédiat, l'association Climaxi, un mouvement flamand qui lutte pour des politiques écologiques plus justes socialement, plaide pour une autre solution : l'interdiction des

sennes démersales dans les eaux territoriales belges (une zone large de 12 milles marins le long de la côte). « C'est la seule possibilité si on veut une solution rapide en Belgique, sans attendre une décision européenne, argumente son porte-parole Filip De Bodt. Le nouveau gouvernement flamand a enfin déclaré qu'il était conscient du problème. Mais il préfère pousser le secteur européen à s'autoréguler. Faire confiance à l'autorégulation sur de tels enjeux d'équité et d'écologie, c'est typique du néolibéralisme », regrette le militant.

Filip De Bodt insiste aussi sur la nécessité de règles contrôlables, contrairement au cadre européen actuel. « Des pêcheurs m'ont envoyé des films qui montrent des tonnes de poissons rejetées à la mer par des flyshoots. Et quand ces bateaux attrapent beaucoup de poissons à haute valeur commerciale mais qu'ils n'ont pas les quotas, ne pensez pas qu'ils les jettent : il leur suffit de donner rendez-vous à des revendeurs au milieu de la mer, par exemple près des îles Féroé [une province autonome du Danemark, qui ne fait pas partie de l'Union européenne, NDLR] où il n'y a aucun contrôle, pour tout écouler. Cela se fait, j'ai des témoignages. Pourtant, il ne se passe rien. »

Pour faire monter la pression contre les sennes démersales, les propriétaires de navires de pêche belges pourraient solliciter la Rederscentrale (Centrale des armateurs), le lobby qui les représente et a généralement l'oreille du pouvoir politique. Mais « les pêcheurs flamands ont une mentalité assez individualiste et, surtout, je n'ai jamais vu la Rederscentrale défendre les petits pêcheurs », relève Filip De Bodt, qui s'interroge par ailleurs sur le poids des Néerlandais-es au sein de cette structure. Dans son organe d'administration figure par exemple Leon Padmos, le directeur de l'une des principales entreprises néerlandaises de construction navale, qui fabrique notamment... des sennes démersales.

Contactée, la Rederscentrale indique ne pas souhaiter s'exprimer publiquement sur le flyshoot. « S'il y a des Néerlandais dans notre organe d'administration, c'est parce qu'ils possèdent des navires sous drapeau belge », s'est borné à défendre son directeur adjoint, Sander Meyns.

De son côté, l'administration flamande en charge de l'agriculture et de la pêche signale que, depuis plusieurs années déjà, la Rederscentrale ainsi que les organisations professionnelles néerlandaises et françaises tentent de trouver un accord pour réguler cette technique de pêche. « Étant donné que le flyshoot sous pavillon belge est très limité, il appartient surtout aux organisations néerlandaises et françaises de trouver un consensus », ajoute son porte-parole.

Un arrangement entre pairs

Au moment de boucler cet article, Tchak a appris qu'un arrangement venait justement d'être avalisé au sujet du flyshoot à l'est de la Manche. Laetitia Bisiaux, qui suit ce dossier pour l'ONG française Bloom, est cependant loin de le saluer : « Cet accord limite le nombre de sennes démersales et les zones de pêche en légitimant la situation existante. C'est du sur-mesure qui montre qu'on ne va rien changer aux pratiques », dénonce-t-elle, regrettant au passage que les Allemands et les Britanniques n'y soient pas impliqués. L'accord prévoit en outre une limite de 8 jours de pêche par période de 14 jours mais, selon Laetitia Bisiaux, « il est peu crédible qu'une telle limitation sera respectée quand on connaît les antécédents de fraudes au sein de la pêche néerlandaise ».

Bloom accuse ces tentatives d'autorégulation d'être pipées et est convaincue que la Rederscentrale belge y joue le jeu des Néerlandais-es : « Seule une poignée de personnes ayant des intérêts privés y participent. Le négociateur belge, c'était un responsable de Padmos, constructeur néerlandais de sennes démersales. Il faut oser, quand même ! », s'indigne Laetitia Bisiaux. [...]

En France, où la pêche artisanale est beaucoup plus vivace qu'en Belgique, certaines victoires contre la senne démersale ont néanmoins été acquises. Dans plusieurs régions, à savoir l'Aquitaine, la Bretagne et une partie de la Normandie, cet engin est exclu des eaux territoriales ; un soulagement pour les petits bateaux côtiers³.

Combien de temps encore faudra-t-il avant que les États ne réagissent plus fermement ? Le pêcheur Laurent Raynal craint le pire : « *Les Pays-Bas ont massivement investi dans la pêche électrique, une catastrophe écologique. L'Union européenne l'a interdite en 2019, mais l'interdiction n'est entrée en vigueur que deux ans plus tard, de sorte que les propriétaires des bateaux ont eu le temps de récupérer leurs investissements. Tout cet argent a ensuite été ré-investi dans les flyshoots. Un flyshoot neuf, c'est plus d'un million d'euros. Même si la jeune génération de pêcheurs est plus attentive à l'environnement, elle a des crédits à rembourser. D'ici là, elle va pêcher jusqu'au dernier poisson !* »

À peine 55 bateaux belges

Cette histoire d'engin de pêche dévastateur est illustrative de la marchandisation internationale de la vie marine et son corollaire, l'industrialisation de la pêche. « *Dans un marché libre, c'est celui qui a le matériel le plus destructif qui gagne la course* », analyse Filip De Bodt.

Conséquence de cette compétition : le nombre de navires dégringole partout en Europe. À ce jour, il ne reste plus que 55 bateaux de pêche maritime commerciale qui battent pavillon belge. Il y a 20 ans, on en comptait 121, soit plus du double. Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, en 1950, ils étaient 457⁴. À titre de comparaison, les Pays-Bas, autre petit pays, comptent encore plus de 500 bateaux, même si ce nombre a lui aussi chuté.

Sans compter le fait que, même parmi les bateaux officiellement rattachés à un port belge, plus d'un tiers sont aux mains de capitaux étrangers. Principalement des armateur·ices néerlandais·es « *qui ne peuvent plus se développer dans leur propre pays en raison de la limitation européenne des capacités de pêche* », selon un porte-parole de l'administration flamande.

Pour diminuer la pression sur la biodiversité marine, l'Union européenne a, en effet, elle-même encouragé la réduction de sa flotte. Avec un certain succès puisque, au total, la capacité de transport et la puissance motrice des navires européens ont faibli grâce à la destruction de nombreux bateaux. En moyenne, cependant, ceux qui subsistent sont de plus en plus imposants. La force motrice moyenne des bateaux belges continue ainsi à augmenter alors qu'elle a déjà doublé par rapport aux années 1980⁵.

« *Il y a 120 ans, on pêchait uniquement dans les zones côtières, en eaux peu profondes, avec des engins sans moteur, rappelle Jan Seys, biologiste et porte-parole de l'Institut flamand de la mer (VLIZ). On a évolué vers des bateaux dotés de moteurs très puissants, beaucoup plus grands, qui peuvent tirer de lourds filets, en ce compris dans les eaux profondes. Les techniques de recherche du poisson se sont également améliorées avec toutes sortes de sonars et de sondes. Tout cela fait que le poisson peut beaucoup plus difficilement s'échapper.* »

Laetitia Bisiaux, de l'ONG Bloom, appuie : « *Le monde de la pêche est très imaginaire. À chaque fois, il invente une nouvelle technologie permettant d'accéder à des poissons qu'il ne parvenait pas à attraper auparavant. On est partis en guerre contre les poissons. Mais cette course technologique n'est pas tenable à cause des prix du carburant et parce que, à un moment donné, il n'y aura tout simplement plus de poissons* », scande-t-elle.

De fait, malgré toutes les évolutions technologiques, les pêches ne sont pas miraculeuses. Sous l'effet des quotas imposés par l'Union européenne et, surtout, de la loi de la nature, le secteur a bien dû entamer sa décroissance. Moins de bateaux se disputent une ressource qui, par rapport au siècle passé, s'est effondrée avant d'atteindre des paliers un peu plus stables, mais très fragiles (voir chapitre 2). Dans les années 1950 et 1960, les pêcheurs marins du plat pays débarquaient plus de 50.000 tonnes de produits de la mer par an, contre à peine 16.000 en 2023, d'après les chiffres officiels de l'administration flamande.

Alex De Cordier, gestionnaire d'un chalut à perche, a fait ses comptes : « *J'ai le droit de pêcher 25% de ce que je pêchais il y a 20 ans ! Heureusement que le prix des soles est élevé, sinon tous les bateaux seraient à quai* », rapporte-t-il. De plus, pour remplir les cales, son navire a dû progressivement allonger ses trajets : « *On va pêcher plus à l'ouest. Là-bas, les stocks de poissons sont en meilleur équilibre que chez nous. Avant, la mer du Nord était une zone très riche. Puis la pêche électrique hollandaise a tout détruit. Même si elle a été interdite, il va falloir du temps pour que les stocks se rétablissent* », déplore-t-il.

Depuis déjà de longues années, la flotte belge ne peut plus se contenter de pêcher dans le sud de la mer du Nord. Elle a également ses habitudes plus au nord, jusqu'aux côtes danoises, ainsi que dans la Manche, dans le canal de Bristol près du Pays de Galles, en mer d'Irlande ou encore dans le golfe de Gascogne, entre la France et l'Espagne. Avant le Brexit, plus de 50% des prises de nos bateaux provenaient des eaux britanniques, qui restent encore cruciales.

« Plus votre bateau est grand, plus vous aurez des quotas »

Or, toutes les ressources que nos navires prélèvent dans ces zones bénéficient surtout aux plus gros d'entre eux. « *L'Union européenne*

répartit les quotas entre États membres, mais ensuite il faut encore répartir ceux-ci entre les bateaux. Plus votre bateau est grand et puissant, plus vous aurez de quotas, schématise Filip De Bodt, de Climaxi. En Belgique, c'est le gouvernement flamand qui distribue les quotas sur la base de ce que propose une commission instituée au sein de la Rederscentrale. Mais les gros armateurs y sont mieux représentés que les petits », réprovoque-t-il, critiquant au passage le fait que « *ceux qui siègent au sein de cette commission connaissent la répartition des quotas avant les autres et peuvent envoyer leur bateau en premier là où des zones de pêche s'ouvrent* ».

Il faut dire enfin que les plus petites embarcations s'éloignent de toute façon moins du littoral que les plus grandes, alors que la faune côtière est de plus en plus compliquée à atteindre. D'abord parce que la partie belge de la mer du Nord est, avec la Manche, la zone maritime la plus fréquentée au monde. Les sites d'extraction de sable et de gravier, ceux dédiés aux éoliennes ou encore les « routes » par lesquelles transitent chaque année des milliers de ferries, sont autant de lieux où les pêcheurs ne sont pas les bienvenus, voire sont formellement exclus. Ensuite parce que, comme le montre la problématique de la senne démersale, la Belgique n'a pas l'exclusivité sur ses ressources marines. Accords européens obligent, les navires néerlandais, français, danois, allemands et anglais y ont également des quotas de pêche, les premiers étant même majoritaires dans nos eaux.

« *La pêche belge, c'est le capitalisme en miniature, rigole jaune Filip De Bodt. Tout ce qu'on décrit dans le grand système international, on peut l'observer ici à petite échelle. La pêche locale, ça ne veut plus dire grand-chose...* » ●

³ <https://bloomassociation.org/interdiction-de-la-senne-demersale>.

⁴ Chiffres de l'administration flamande.

⁵ Chiffres de l'Instituut voor landbouw-, visserij- en voeding-sonderzoek.

« Les jeunes ne veulent plus être pêcheurs »

« Avant, notre société avait trois bateaux. On n'en a plus qu'un et il nous donne assez de soucis pour payer l'équipage, les frais de carburant, tout contrôler... » Alex De Cordier, 58 ans « dont 35 en mer », est le gestionnaire du Vaya Con Dios, un vieux chalut à perche de 36 mètres de long dont son épouse est la propriétaire principale. Ce soir, sur les quais face à la criée de Zeebruges, il supervise l'entretien du navire qui vient de débarquer ses cargaisons après plusieurs semaines de pêche.

Ces dernières années, Alex De Cordier n'accompagne plus systématiquement les sorties en mer. La vie à bord est physiquement éreintante. Mais recruter plus jeune que lui est un défi. « Les jeunes ne veulent plus être pêcheurs », lâche-t-il, l'air défait.

En 2023, les navires de pêche maritime belges employaient 377 personnes ayant un statut reconnu de pêcheur, selon l'administration flamande. Des hommes uniquement.

Ce statut donne droit à des avantages très spécifiques : un salaire minimum couplé à un pourcentage de la valeur brute des prises du bateau qui croît au fil de la carrière, une allocation de chômage entre les sorties en mer, des primes, la possibilité de réduire le travail à partir de 55 ans, etc.

Malgré ce cadre réputé parmi les plus généreux d'Europe, le secteur peine à attirer. « C'est toujours un problème, même si la situation est en train de s'améliorer. La demande pour des pêcheurs expérimentés reste élevée », précise le syndicaliste Michael Voet, secrétaire du secteur Pêche de la CSC Transcom.

« Attirer les jeunes, c'est un défi gigantesque. Sur un chalutier, on travaille nuit et jour, par tous les temps, expose Pedro Rappé, qui vient de mettre un terme à sa carrière de pêcheur après 37 ans en mer. On enchaîne en continu des cycles d'environ 3 heures : une heure et demie de travail, une heure et demie de sommeil. Ça ne s'arrête jamais. »

Les accidents sont nombreux. Rien qu'en 2023, l'administration flamande en a recensé 30, dont 10 graves. En moyenne, un pêcheur meurt chaque année. « En mer, les conditions météorologiques changent tout le temps. Ces conditions sont souvent à l'origine de situations dangereuses », souligne Luk Louwagie, ex-pêcheur devenu conseiller en prévention de Previs, un service de prévention des accidents du travail mis en place pour les pêcheurs. Lors du dernier accident mortel en date, « un câble s'est cassé et le filet est tombé sur la tête d'un gars », se souvient-il.

« Sur toute ma carrière, j'ai connu une quarantaine de pêcheurs décédés. Statistiquement, le risque est énorme », corrobore Pedro Rappé.

En conséquence, le métier se transmet de moins en moins de père en fils. « Quand j'étais à l'école de pêche dans les années 80, sur une centaine d'élèves, 90% étaient fils de pêcheur. Aujourd'hui, il en reste peut-être trois ou quatre par année, et l'autre moitié sont des jeunes expulsés d'autres écoles dont seulement un sur dix va persévérer », selon Pedro Rappé, lui-même pêcheur de la cinquième génération. Celui-ci admet que « les deux premières années en mer sont particulièrement dures. On commence en bas de l'échelle, on découvre un monde coupé du monde extérieur, dangereux. On se demande dans quoi on s'est embarqué. Mais ensuite, on peut vraiment gagner un beau salaire », estime le quinquagénaire.

Les conditions de travail se sont nettement améliorées, tient-il également à faire savoir. « On reçoit des équipements de protection gratuits, des formations à la sécurité... La vie à bord, aussi, est beaucoup plus agréable. Sur les bateaux modernes, on n'entend presque plus le bruit des moteurs. Il y a l'air conditionné, on peut rester en contact avec sa famille grâce à internet... »

Pour Pedro Rappé, qui vient de fonder une entreprise d'aide à la digitalisation des navires basée aux Pays-Bas et qui photographie avec passion la vie en mer, nul doute : en dépit de tous les moments difficiles, pêcheur reste « le plus beau métier », rien n'égayant le sentiment de connexion avec les forces de la nature qu'il procure.

Alex De Cordier (à gauche) se désole du manque de jeunes pêcheurs. © Pierre Vanneste



La pêche belge, de plus en plus durable ?

La mer du Nord a perdu plus de 90% de ses gros poissons. Pourtant, les chaluts belges continuent à en racler les fonds, y compris dans les aires marines protégées. Devrions-nous boudier la pêche locale? Pas si vite! Scientifiques et associations invitent à lui laisser le temps d'évoluer.

Clémence Dumont
Journaliste

Environ la moitié des prises des pêcheurs belges sont exportées.
© Pierre Vanneste

Chaque Belge mange en moyenne 8,4 kg de poisson, mollusques et crustacés par an, selon la dernière enquête disponible sur le sujet¹. Parmi ces produits, plus de la moitié sont achetés frais, saumon et cabillaud en tête. L'écrasante majorité provient de l'étranger puisque pas moins de 90% des denrées animales d'origine aquatique sont importées, d'après Visgro, l'association professionnelle flamande des commerces de poisson.

Certes, la Belgique n'est pas en mesure de satisfaire à elle seule la demande de ses habitantes. La flotte nationale a débarqué à peine 12.500 tonnes de produits de la mer bruts dans les ports du pays en 2023. Nos pêcheurs ont ramené principalement des seiches, des calamars, des plies, des soles, des raies et des grondins, la sole étant l'espèce la plus importante d'un point de vue commercial (elle représente près de la moitié du chiffre d'affaires des navires belges). Ce n'est pas l'aquaculture, dont la production se limite à 250 tonnes annuelles, qui change la donne. Mais, étonnamment, la Belgique exporte la moitié de ses poissons, d'après la Vlaamse Visveiling, la criée par laquelle transite l'essentiel de cette marchandise (voir encadré p. 57).

Son directeur, Tom Premereur, observe néanmoins un léger regain d'intérêt pour la pêche locale : « Depuis deux ans, on voit par exemple une grande augmentation des seiches et calamars dans les débarquements. Le marché belge a assez bien suivi, même s'il y a toujours un décalage entre ce que nos navires pêchent et les habitudes alimentaires », relève-t-il.

Grâce à plusieurs campagnes de promotion et à l'attrait général pour le local, Visgro se réjouit aussi d'un intérêt renouvelé pour le poisson issu de la pêche belge. « Les consommateurs recherchent de plus en plus de transparence sur l'origine de leurs aliments, et cela vaut pour le

¹ Enquête menée en 2022 par GfK Belgium pour le Vlaams centrum voor agro- en visserijmarketing.

poisson. Les pêcheurs belges en profitent car les captures locales sont considérées comme plus fraîches et plus respectueuses de l'environnement. C'est certainement un critère pour beaucoup de nos membres et clients», assure Maarten du Bois, son président.

La population belge devrait-elle soutenir encore davantage la pêche locale? En quoi serait-elle plus respectueuse de l'environnement? Pour le savoir, il faut d'abord s'intéresser à la composition de la flotte belge.

90% de chalutiers à perche

Sur les 55 navires belges de pêche maritime commerciale encore actifs, 50 sont des chalutiers à perche, dont 10 peuvent se transformer en chalutiers à panneaux, selon la Rederscentrale (Centrale des armateurs). Trois sont des chalutiers à panneaux. Un navire est équipé à la fois d'une senne démersale et de chaluts à perche. Enfin, un seul bateau immatriculé en Belgique pratique la pêche dite passive, à l'aide de casiers posés sur le fond marin. Bref, la Belgique est hautement spécialisée dans la pêche de fond, c'est-à-dire celle qui vise les poissons plats et autres animaux qui vivent enterrés ou à proximité du sol. Et son engin phare pour les extirper de leur milieu naturel, c'est le chalut à perche.

Quésaco? Le chalut à perche est un filet lourdement lesté, maintenu ouvert par une poutre métallique (la perche), à l'avant duquel sont attachées des chaînes qui, en raclant le sol, permettent de décoller les animaux marins. Chaque navire tire deux chaluts de ce type, un de chaque côté. La taille et la puissance de ces navires sont variables: les plus petits pêchent dans la bande côtière, où certains traquent notamment les crevettes, tandis que les plus grands effectuent des trajets de plusieurs semaines et tirent des filets qui peuvent mesurer jusqu'à 12 mètres de large chacun.



Les pêcheurs belges attrapent surtout des poissons de fond. © Pedro Rappé

Cette technique de pêche est régulièrement décriée pour la perturbation des fonds marins qu'elle engendre, sa consommation de carburant et son manque de sélectivité, des espèces non désirées et poissons trop jeunes se retrouvant régulièrement parmi les captures.

Mais les pêcheurs locaux que nous avons interrogés tempèrent fortement ces effets. « Si on veut interdire tout impact sur les fonds marins, alors il faut oublier les soles, les turbots ou les plies dans nos assiettes, entame d'abord Pedro Rappé, pêcheur de ses 16 à 55 ans qui travaille désormais comme spécialiste de la digitalisation des navires. Bien sûr, si on pêche sur des fonds rocheux ou des coraux, on fait des dégâts. Mais pas dans un sol sableux,

au contraire. Des expériences montrent que labourer ces sols est même positif pour les espèces qu'on pêche parce que ça fait remonter leur nourriture », assure-t-il, précisant que de nombreuses innovations technologiques atténuent les aspects négatifs.

« Le chalut à perche racle les sols, c'est vrai, mais sur des petites surfaces. Il faut simplement pêcher de manière responsable », ajoute Alex De Cordier, un pêcheur de 58 ans.

Même Laurent Raynal, qui pêche à la ligne depuis Nieuport, une méthode de pêche extrêmement sélective sans contact avec les fonds marins, considère que les chaluts à perche ne sont pas problématiques. « S'attaquer au

chalut à perche, c'est se tromper d'ennemi. Il est inacceptable en eaux profondes, là où les poissons grandissent très lentement, sur des sols rocheux ou coralliens, mais pas dans les zones sableuses peu profondes. À côté de la senne démersale [voir chapitre 1, NDLR], des navires-usines, des zones d'extraction du sable ou des parcs éoliens offshore qui sont pour moi un vol de l'espace public, son impact est dérisoire », affirme-t-il.

Pas si grave?

Qu'en disent les scientifiques? En Belgique, les chercheur-euses qui suivent au plus près les impacts de la pêche locale, ce sont celles et ceux de l'Institut flamand de recherche sur l'agriculture, la pêche et l'alimentation (Ilvo). [...]

Tchak a donc questionné le directeur du département Pêche de cette institution, Hans Polet. Celui-ci insiste sur le besoin de nuances dans le débat sur le chalutage des fonds marins.

« La pêche au chalut à perche peut être très destructrice, admet-il d'emblée. Mais dans les zones de sable peu profondes, avec des eaux dynamiques où les sols sont naturellement remués, l'impact est très faible. Je me souviens d'ailleurs de l'une de mes doctorantes qui a comparé deux zones de ce type, l'une dans laquelle la pêche était intensive, et l'autre où aucun bateau ne pêchait. Elle était très frustrée parce qu'elle ne relevait aucune différence ! »

S'agissant de l'impact sur les fonds marins, les questions à se poser sont donc plutôt les suivantes, à son estime : dans quelles zones vont les chalutiers belges et avec quelle intensité y pêchent-ils ? « 48% des heures de pêche des navires belges concernent des zones dont la sensibilité est considérée comme moyenne,

répond le scientifique. 15% sont des zones à la sensibilité moyenne-élevée et seulement 3% des zones très sensibles. Les 34% restants sont des zones de sensibilité moyenne-faible. Ce qu'on va essayer d'obtenir ces prochaines années, c'est de supprimer totalement les 3% de pêche dans les zones très sensibles et, ensuite, de diminuer l'intensité de la pêche dans les zones plus moyennement sensibles. Cela va prendre du temps », prévient-il.

En attendant, dans les zones les plus fragiles, le chalutage empêche la restauration d'un écosystème menacé déjà depuis le 19e siècle en raison de la pêche intensive : les lits de gravier. Ceux-ci « abritent des espèces qui croissent très lentement. Si un chalutier passe, il détruit tout, souligne Kelle Moreau, biologiste marin de l'Institut des sciences naturelles. On y trouvait jadis l'huître plate européenne, une espèce qui s'est quasiment éteinte. Dans la partie belge de la mer du Nord, il reste encore quelques lits de gravier, mais seulement là où il est difficile de pêcher. »



Les chalutiers à perche sont munis de filets qui raclent les fonds marins. © Pedro Ráppé

« Par rapport aux autres chaluts de fond, les chaluts à perche ne sont pas les pires pour les fonds marins, considère tout de même Hans Polet. Ils pénètrent profondément dans les sols, mais ils couvrent des superficies réduites. Certains chaluts à panneaux, comme pour la pêche à la langoustine, mesurent jusqu'à 300 mètres de large ! »

Pour l'avenir, Hans Polet se dit davantage préoccupé par la consommation de carburant et le manque de sélectivité des chaluts à perche. « Il y a eu des améliorations, mais il y a encore du travail. Pour la pêche à la sole, les prises accessoires non désirées peuvent encore aller jusqu'à 10% du contenu des filets. Pour la plie, elles tournent autour de 35%. La pêche à la crevette est celle qui pose le plus de problèmes. À certaines périodes de l'année, elle peut générer jusqu'à 75% de prises accessoires », détaille-t-il.

« Vers une pêche durable », un label belgo-belge

Face à tous ces défis auxquels est confronté le secteur belge de la pêche, l'IIVO prône la concertation et met en avant Valduvis, l'outil d'accompagnement et de valorisation d'une pêche plus durable que le centre de recherche a développé en collaboration avec les organisations professionnelles représentant les armateur-ices et les commerces de poisson du pays.

Lancelot Blondeel, collègue de Hans Polet, en résume l'origine : « La pêche belge était à la recherche d'un système de certification. Mais un label comme MSC [Marine Stewardship Council, le label de durabilité le plus connu, NDLR] est inaccessible : il se paye par espèce de poisson et par zone de pêche, alors que nos pêcheurs ciblent une trentaine d'espèces réparties sur au moins huit zones. Donc à partir de 2011, on a commencé à élaborer notre propre méthodologie. »

Concrètement, Valduvis repose sur 11 indicateurs de durabilité écologique (impact sur les fonds marins, sur les stocks de poisson, consommation énergétique, etc.), sociale (bien-être de l'équipage, sécurité, etc.) et économique (stabilité financière, efficacité de la pêche, etc.). Chaque bateau reçoit un score sur la base de ses données officielles et doit s'engager à s'améliorer grâce à un accompagnement personnalisé. Le score n'est pas rendu public mais, depuis 2018, les bateaux dont le score atteint minimum 57,7/100 peuvent labéliser leurs prises « Vers une pêche durable/Visserij verduurzaam » et l'afficher dans les criées (l'affichage dans les magasins étant en cours de développement).

Bien que le système soit volontaire, 53 navires sur les 55 de la flotte belge sont certifiés. « L'idée n'est pas de prétendre que ces navires sont durables, mais qu'ils sont conscients des efforts à faire et qu'ils en font, reconnaît Hans Polet. Pour le moment, on ne peut pas dire que Valduvis a entraîné des changements majeurs sur le terrain. On a fait des petits pas et, surtout, on a franchi l'étape la plus importante : faire en sorte que les pêcheurs, les scientifiques et les pouvoirs publics se parlent. Dans beaucoup de pays d'Europe, ce dialogue n'existe pas. »

« Je peux voir les navires en temps réel »

Grâce à cette confiance nouvellement acquise, l'IIVO a pu développer un autre outil, « unique au monde ou du moins dans l'Union européenne », vante le chercheur : VISTools, une plateforme d'échange de données entre les bateaux et l'IIVO lancée en 2020.

Les bateaux volontaires – 37 à ce jour – sont munis de différents capteurs reliés en permanence à l'IIVO. « Grâce à VISTools, je peux voir en temps réel sur mon GSM où sont très précisément les navires, ce qu'ils pêchent (avec des images caméra!), combien de carburant ils consomment, tous ces détails, se réjouit-il.

Ces données sont de bien meilleure qualité que les données officielles, qui sont celles dont on dispose habituellement en tant que scientifique. On garantit aux navires qu'elles sont utilisées exclusivement pour la science. Mais qu'ils les partagent sans y être forcés, c'est une étape gigantesque qui témoigne d'une évolution des mentalités ! »

Selon le directeur du département Pêche de l'Ilvo, bien que le processus ne fasse que commencer, « ces données aident à formuler des avis beaucoup plus pertinents et à mieux sensibiliser les navires sur leurs impacts. La première année, ils ne vont peut-être pas m'écouter. Mais l'année suivante, je pourrai leur montrer qu'ils sont confrontés aux dégâts qu'ils ont eux-mêmes provoqués. Bien sûr, les enjeux économiques continuent aussi à influencer leurs décisions », glisse-t-il tout de même.

Des quotas pour un « rendement maximal »

De telles initiatives sont applaudies par une ONG flamande comme Natuurpunt. Pour autant, suffiront-elles face à des politiques publiques qui échouent à protéger durablement la biodiversité marine ? L'arsenal de l'Union européenne pour éviter d'épuiser les ressources halieutiques, c'est avant tout son système de quotas de pêche. Ces quotas respectent de mieux en mieux les recommandations scientifiques, mais ces recommandations reposent elles-mêmes sur des données trop peu fiables, s'accordent à dire les chercheur-euses. De plus, certaines espèces restent totalement hors des radars, comme en témoigne la problématique de la senne démersale (voir chapitre 1).

Plus fondamentalement, les quotas sont basés sur la notion problématique de « rendement maximal durable », souligne Kelle Moreau, biologiste marin de l'Institut des sciences naturelles. « L'idée est d'exploiter les populations au maximum tout en conservant un niveau minimal dont les espèces ont besoin pour se reproduire. Il n'est pas du tout question de faire revenir les populations à leur niveau pré-industriel, par exemple, des niveaux que nous ne connaissons d'ailleurs pas précisément. En fait, poursuit Kelle Moreau, il est très difficile de définir un objectif précis pour chaque population. Quand on observe une augmentation de 10% en 20 ans, on est contents alors que cet état correspond peut-être à une perte de 90% par rapport à il y a 100 ans... »



À la criée, les poissons sont triés durant la nuit, avant l'ouverture des ventes tôt matin. © Pierre Vanneste

Une étude de 2004 régulièrement citée par l'ONG Bloom estime que la biomasse des poissons de la mer du Nord est 38% moindre que ce qu'elle serait sans les activités de pêche, et même de plus de 97% pour les plus gros poissons (ceux pesant de 4 à 66 kg)².

Globalement, en mer du Nord et dans toute la zone atlantique européenne, les quotas ont tout de même permis aux stocks de la plupart des espèces pêchées de s'améliorer. « Mais on est toujours sur le fil entre des niveaux d'exploitation durables ou non durables, selon le biolo-

giste. Il suffit que les prédateurs de ces espèces augmentent ou que des maladies surviennent pour que les populations soient affectées », s'inquiète-t-il, alors que le réchauffement climatique et toutes les activités humaines « ont un effet cumulatif quasiment impossible à calculer » (voir aussi l'encadré p. 59).

L'illusion des contrôles

Enfin, ces quotas, tout comme d'autres règles de la Politique commune de la pêche mise en place par l'Union européenne, font l'objet de fraudes massives au sein de toutes les flottes européennes. « Les contrôles sont inefficaces et insuffisants. Ils donnent l'illusion que la situation en mer est elle-même sous contrôle. Mais ce n'est pas le cas, convient Hans Polet de

² S. Jennings et J.-L. Blanchard, « Fish abundance with no fishing: predictions based on macroecological theory », *Journal of Animal Ecology*, 2004, no 73, pp. 632-642, doi.org/10.1111/j.0021-8790.2004.00839.x.

l'Iivo, dont l'outil VISTools n'a pas pour vocation à empêcher les fraudes. La politique commune de la pêche devrait s'adapter aux temps modernes et baser davantage les contrôles sur les outils digitaux, plaide-t-il. On pourrait alors utiliser l'argent des contrôles en mer pour mieux analyser les données disponibles et donner de meilleurs conseils de pêche. »

Climaxi, un mouvement flamand de défense du climat et de la justice sociale qui investigate notamment sur la pêche, déplore aussi le manque d'effectivité du cadre légal. « Quand on parle de la pêche, on est tout le temps entre la réalité et la fiction, analyse son porte-parole, Filip De Bodt. Par exemple, je sais que, pour pouvoir attraper plus de poisson, des pêcheurs mettent des filets avec des mailles plus petites par-dessus les filets dont les mailles sont réglementaires. Mais à quelle échelle cela se pratique-t-il ? Je ne sais pas. Ce qui est sûr, c'est que la vente de poisson sur le marché noir est très courante, soutient-il, notamment pour écouler du poisson pêché hors quota [voir encadré p. 57]. »

Des aires marines protégées... sur papier

Pour donner du répit aux espèces animales et végétales impactées par la pêche dans ce contexte d'incertitudes multiples quant à leur état réel, et aussi pour espérer augmenter leur résilience face à toutes les menaces climatiques et environnementales qui pèsent sur elles, scientifiques et ONG se rejoignent sur une revendication phare : la création d'aires marines vraiment protégées.

« Actuellement, 36% de la partie belge de la mer du Nord sont des aires marines protégées. Mais c'est une protection sur papier, explique Sarah Tilkin, chargée de plaidoyer de l'association environnementale Natuurpunt. Dans la pratique, on peut y pêcher, y extraire le sable, y mener des activités militaires, y élever des moules... » Et donc aussi y chaluter les fonds marins. Une ineptie alors qu'une partie de ces



aires est justement destinée à protéger des habitats spécifiques, comme les lits de gravier.

La Belgique ne fait pas figure d'exception puisque, d'après l'ONG française Bloom, 86% des aires dites protégées d'Europe sont exploitées avec des méthodes de pêche destructrices, parfois même de manière plus intense qu'à l'extérieur de ces zones.

La situation devrait légèrement s'améliorer. Dans son projet de Plan d'aménagement des espaces marins pour la période 2026-2034, la Belgique a désigné trois zones comme réserves marines strictement réglementées. « Une zone proche de la côte serait établie pour protéger les zones sableuses, et deux zones plus éloignées seraient destinées à protéger les lits de gravier », précise une porte-parole de l'administration fédérale chargée de coordonner ce plan (SPF Santé publique). Les chaluts de fond

Une criée archi-dominante et un marché noir parallèle

La flotte de pêche belge navigue dans un rayon assez large au départ de la mer du Nord (voir chapitre 1). C'est néanmoins depuis la Belgique qu'elle valorise 80% de ses captures, selon les chiffres officiels, les espèces de poisson qu'elle cible y obtenant généralement de meilleurs prix que dans les criées étrangères. La plupart de cette marchandise rejoint les ports flamands par... camion, histoire d'éviter aux chalutiers de longs allers-retours et d'économiser du carburant, puisque les déplacements de ces embarcations sont plus énergivores que le transport routier.

Les principaux ports de débarquement sont Zeebruges et Ostende, où le poisson est pris en charge par la Vlaamse visveiling (« Crie aux poissons flamande »), une entreprise privée. Il existe aussi une criée communale à Nieuport, spécialisée dans la crevette et la pêche côtière, mais elle représente moins de 2% des prises belges.

Via ses deux sites, la Vlaamse Visveiling trie le poisson, évalue sa qualité puis le vend à quelque 200 acheteur-euses. « Nos clients sont les enseignes de la grande distribution qui se fournissent en direct comme Carrefour ou Delhaize, des intermédiaires qui conditionnent la marchandise avant de la revendre, des exportateurs qui vendent directement à l'étranger, des entreprises néerlandaises qui importent notre poisson chez elles avant de le réexporter, des restaurants, etc. C'est très large ! », énumère Tom Premereur, son directeur.

Les ventes sont organisées en ligne selon un système d'enchères descendantes : le prix diminue jusqu'à ce que le lot trouve acqué-

reur-euse. D'après Tom Premereur, la grande distribution n'achète que des poissons labellisés « Vers une pêche durable » (ce qui n'est pas très compliqué vu que quasi toute la flotte belge est labellisée).

Bien qu'elle ne puisse pas le prouver, l'association flamande Climaxi suspecte les grandes surfaces de chercher régulièrement à s'entendre sur les prix avant le début des ventes. « Il arrive régulièrement qu'un poisson se vende sous les prix habituels au moment où une enseigne organise une promotion sur ce poisson », remarque en tout cas Filip De Bodt.

Le porte-parole de Climaxi signale par ailleurs qu'il existe tout un trafic illégal en dehors des criées. « Certaines sources évoquent jusqu'à 40% de poisson vendu au noir en Flandre, notamment en provenance de bateaux néerlandais, expose-t-il. Ces filières parallèles permettent d'écouler du poisson hors quota, de donner des salaires complémentaires en noir aux pêcheurs, ou simplement d'obtenir de meilleurs prix tant pour les bateaux que des restaurants ou autres acheteurs. »

D'après Filip De Bodt, cette situation est favorisée par le quasi-monopole de la Vlaamse Visveiling. « Il n'est pas interdit de vendre en direct pour obtenir de meilleurs prix. Mais alors, il faut organiser soi-même les contrôles du poisson et prendre en charge toute la logistique, ce qui est compliqué. Donc en pratique, les bateaux n'ont pas vraiment le choix s'ils veulent être dans les règles », regrette celui qui rêverait que les pêcheurs prennent en main leur destin pour organiser ensemble un autre système de vente.

seraient exclus des trois réserves tandis que, dans les deux dernières zones, toute pêche touchant les fonds marins, quelle que soit la méthode, serait interdite.

Pour Sarah Tilkin de Natuurpunt, « *c'est une étape importante dans la bonne direction, même si ces trois zones ne représentent que 6% de la mer du Nord belge. Nous pensons que 10% sans aucune activité perturbant les fonds marins est un minimum absolu* », soutient-elle.

À noter que, avant d'entrer en vigueur, les trois réserves doivent encore être approuvées par une majorité d'États membres de l'Union européenne, dont tous les États directement impactés. Or, pour le moment, la France s'oppose à ce que ses pêcheurs utilisant des méthodes de pêche passive (et non des chaluts) soient exclus des deux zones les plus fragiles.

Autre précision piquante : la création de réserves marines en Belgique n'empêche pas notre pays – par la voix de la Flandre – de contester la délimitation de nouvelles aires protégées dans les eaux du Royaume-Uni, où les navires belges pêchent intensément...

Protéger les bandes côtières

Au-delà de la nécessité d'espaces marins préservés de la pêche, les scientifiques et les organisations environnementales réclament plus largement une régulation du type de pêche et de son intensité variable en fonction des zones. Les plus gros bateaux, par exemple, devraient être bannis des bandes côtières. « *Ces régions sont souvent des lieux de reproduction pour la faune. De plus, la petite pêche côtière n'est pas capable de rivaliser avec les gros navires, argumente Hans Polet. Moi, je suis favorable à une mixité des méthodes de pêche. L'idéal, c'est de déterminer pour chaque zone quelles sont les méthodes qui font le moins de dégâts tout en restant rentables.* »

Une ONG comme Bloom va plus loin et réclame la planification d'une transition générale du secteur de la pêche vers des méthodes exclusivement passives, c'est-à-dire avec des engins qui ne bougent pas ou très peu, dans lesquels les proies vont elles-mêmes se coincer, comme des filets immobiles, des casiers ou des lignes. Ce type de pêche crée plus d'emplois et plus de valeur ajoutée avec une consommation énergétique réduite, tout en participant bien moins à la surexploitation des ressources et à l'abrasion des fonds marins que la pêche industrielle³. À terme, Bloom plaide donc pour la disparition totale des chalutiers.

En Belgique, ni les scientifiques de l'Ilvo, ni ceux de l'Institut flamand de la mer (VLIZ) ou de l'Institut des sciences naturelles que Tchak a interrogés ne vont jusqu'à recommander l'interdiction progressive du chalutage de fond. Ni davantage les organisations environnementales locales, comme Natuurpunt ou Climaxi.

Une Flandre « très peu avancée sur la pêche passive »

« *Toutes les méthodes de pêche ont des impacts*, explicite Sarah Tilkin. *À partir du moment où les gens veulent continuer à manger du poisson, nous comprenons que les chaluts de fond soient autorisés dans les zones moins sensibles comme les bancs de sable. Contrairement aux filets maillants, au moins les chaluts n'ont pas d'effet sur les phoques ou les dauphins. Mais il faut continuer à travailler sur des méthodes de pêche qui impactent moins les fonds marins et génèrent moins de prises accessoires.* »

La Flandre pourrait davantage stimuler la pêche passive, complète Climaxi. « *En Flandre, on est très peu avancé sur ces techniques* [alors que certaines permettent aussi d'attraper les soles et autres poissons de prédilection de la flotte belge, NDLR]. *Si on ne les soutient*

³ Voir le rapport « Changer de cap » publié en 2024 par Bloom avec plusieurs instituts de recherche.

pas, elles vont disparaître », se tourmente Filip De Bodt, qui voudrait les renforcer notamment en réorientant les subventions dont bénéficient les embarcations (le secteur de la pêche étant largement subventionné par l'Union européenne et la Flandre).

Une politique qui doit s'anticiper. Bien que la pêche belge reste globalement rentable grâce au prix élevé des soles, elle est aux mains d'entreprises familiales dont les marges de manœuvre sont limitées. « *Je pense que la plupart des pêcheurs belges sont de bonne volonté, surtout ceux qui partagent leurs données avec l'Ilvo, tend à croire Sarah Tilkin, de Natuurpunt. Ils se rendent compte qu'ils doivent préserver les ressources pour ne pas hypothéquer leur avenir. Mais ils doivent aussi survivre. Une fois qu'on a un bateau et des quotas pour certains poissons, on ne peut pas changer de modèle du jour au lendemain* », analyse-t-elle.

« *Il faut 40 ans pour rentabiliser un navire, appuie Lancelot Blondeel, chercheur de l'Ilvo. En plus, le secteur subit très vite les changements mondiaux : le Covid, la hausse des prix du carburant, le Brexit, les parcs éoliens, le réchauffement climatique... Si on veut le faire évoluer, il faut tenir compte des impacts sociaux, sinon on risque de ne plus avoir de pêcheurs du tout* », craint-il.

Ce qui laisserait encore davantage de place aux pires pratiques ? « *À l'échelle mondiale, la pêche n'est pas sur la bonne voie, rappelle Jan Seys, biologiste responsable de la communication scientifique de l'Institut flamand de la mer. Quand on voit les bateaux gigantesques qui pillent les ressources côtières des pays pauvres sans aucun contrôle, c'est un désastre, un vrai désastre. C'est criminel. En Belgique, la pêche est loin d'être parfaite, bien sûr. Mais il y a des règles et, notamment grâce aux initiatives de l'Ilvo qui encouragent la coopération, je crois qu'on progresse dans la bonne direction...* » ●

Le changement climatique chamboule la mer du Nord

Il est difficile de dresser un état des lieux de la biodiversité en mer du Nord, tant les tendances varient selon les espèces. Un constat frappe néanmoins les scientifiques : la vie sous-marine est en plein chamboulement. « *Si on regarde le nombre d'espèces présentes, il est en augmentation*, relate Kelle Moreau, de l'Institut des sciences naturelles. *On pourrait croire que c'est un signal positif, si ce n'est que c'est surtout dû à l'arrivée d'espèces non indigènes, généralement via les bateaux, qui causent une raréfaction des espèces indigènes. De plus, avec le réchauffement du climat, l'optimum climatique des espèces se déplace vers le nord. Donc la mer du Nord accueille des "réfugiés climatiques" qui augmentent un peu la biodiversité chez nous, mais pas au niveau mondial !* », note le biologiste.

Dans une moindre mesure, certaines espèces autrefois abondantes chez nous fuient également vers le nord, comme le cabillaud.

Pour les scientifiques, les impacts en chaîne du réchauffement climatique ne font que commencer. Notamment car, ainsi que l'explique Jan Seys de l'Institut flamand de la mer, la hausse des températures provoque une diminution mondiale du plancton. « *Or le plancton est la nourriture de base dans les océans. Donc qui dit moins de plancton, dit moins de poisson* », avertit-il.



Jan Verstedden
co-gère Pintafish,
un grossiste de poissons.
© Clémence Dumont

CHAPITRE 3

« Privilégiez les poissons moins connus ! »

Même pour une entreprise persuadée que le secteur de la pêche doit se transformer, le poisson durable est une quête infinie. Le grossiste Pintafish avance à tâtons, main dans la main avec sa clientèle, mais sans laisser ses objectifs partir à vau-l'eau.

Clémence Dumont | Journaliste

produits paysans en circuit court. On entendait de plus en plus parler de surpêche, de navires industriels... On était préoccupés, mais on n'y connaissait rien à la pêche. On s'est mis à proposer du poisson que nous sélectionnions auprès d'un autre fournisseur en nous assurant que les espèces venaient de zones où elles n'étaient pas surpêchées d'après les informations qu'on trouvait. On a été de plus en plus regardants et, à un moment, on a voulu pouvoir sélectionner nous-mêmes les pêcheurs. En 2012, on a alors lancé Pintafish, avec l'intention de travailler en direct avec des pêcheurs locaux.

Ce qui a été plus compliqué que prévu !

De fait. Sur les 23 pêcheurs belges que nous avons rencontrés, aucun n'a accepté. Il n'est pas interdit de vendre du poisson en direct. Mais ils craignaient qu'en contournant la criée [la Vlaamse visveiling, NDLR - voir chapitre 2] pour une partie de leur pêche, la criée le leur fasse payer en faisant passer leurs lots en dernier lors des ventes aux enchères, quand la demande est moins forte et les prix plus bas.

Vous avez alors décidé de passer par la Vlaamse Visveiling, via deux fournisseurs qui se chargent de fileter le poisson. Pourquoi n'avoir pas privilégié la criée de Nieuport, spécialisée dans la petite pêche côtière ?

On achète aussi à Nieuport. Mais le choix d'espèces y est plus limité et la plupart des bateaux belges débarquent leurs prises sur les sites de la Vlaamse Visveiling, qui attirent plus d'acheteuses.

Aujourd'hui encore, une partie de votre offre provient des criées belges. Comment faites-vous votre sélection ?

On regarde l'espèce, la zone de pêche et le bateau. On s'est rendu compte que les bateaux belges ramènent beaucoup d'espèces de poisson très bonnes à manger, mais peu connues comme le tacaud ou le grondin. Nous les privilégions parce que c'est une manière de diminuer la pression sur les espèces les plus surpêchées. En plus, cela permet à la fois aux navires de bien

Avec son frère Wout, Jan Verstedden gère Pintafish, un grossiste en poisson fondé par son père Wim. L'entreprise basée à Tielt-Winge dans le Brabant flamand est l'une des seules en Belgique à s'engager pour du poisson de saison, non surpêché et équitable, qui participe à la transition vers « une mer viable ». Ses trois chauffeurs livrent points de dépôt et petits magasins de Flandre, ainsi qu'une dizaine de lieux à Bruxelles et en Wallonie¹.

Jan Verstedden, racontez-nous en quelques mots : comment est née Pintafish ?

Notre activité autour du poisson a commencé en 2008 au sein d'une autre entreprise fondée par mon père, Veeakker [Pintafish et Veeakker étant depuis lors deux marques d'une entreprise à responsabilité limitée nommée Basic Input Output System, NDLR]. Veeakker est une boucherie et une entreprise de distribution de

¹ Dont Paysans-Artisans, Agricover, La Ferme à l'Arbre, plusieurs points La Ruche qui dit oui ou encore eFarmz.

valoriser l'ensemble de leurs débarquements, de ne rien gaspiller, et aux consommateur-ices d'acheter du poisson bon marché. Pour faire découvrir ces espèces moins connues, on a créé des colis de saison contenant de trois à six sortes de poissons surgelés.

Depuis, votre clientèle s'est habituée à cette diversité et vous avez cessé d'élaborer des colis, mais vous avez continué à ne proposer quasiment que du poisson surgelé. Pourquoi ?

Le surgelé a plein d'avantages : on peut acheter du poisson à la bonne saison et le revendre hors saison, on peut combiner les stocks de plusieurs petits pêcheurs qui vendent des quantités très réduites, les client-es peuvent savoir à l'avance ce qu'on a à vendre. Et comme le poisson est fileté, emballé et congelé directement, il reste super frais.

Revenons-en à la pêche locale. Plus de 90% de la flotte belge est composée de chalutiers à perche. Est-ce une méthode de pêche que vous acceptez de soutenir ?

Si on veut du poisson provenant de bateaux belges, on ne peut pas éviter les chaluts à perche. On sait que ce n'est pas la méthode la plus durable, mais on choisit uniquement des bateaux labellisés « Vers une pêche durable » [voir chapitre 2, NDLR]. Même si ce n'est probablement pas suffisant, j'ai l'impression que c'est le mieux que nous puissions faire pour le moment.

Avez-vous des contacts privilégiés avec certains bateaux belges plutôt qu'avec d'autres ?

C'est très bizarre à dire, mais j'ai un meilleur contact avec des pêcheurs en Alaska qu'avec les pêcheurs belges ! On n'a plus vraiment de contacts directs. On essaye de filtrer les bateaux selon leurs pratiques, leurs trajets en mer, mais c'est difficile de tout suivre. Surtout que les bateaux peuvent changer de mains. On préférerait travailler en direct avec des petits pêcheurs. Malheureusement, il n'y en a presque plus en Belgique.

Petit à petit, pour soutenir davantage la pêche artisanale, vous avez donc rélargi votre gamme au-delà de la flotte belge.

De toute façon, ça veut dire quoi « local » quand on parle de la pêche ? Nos bateaux vont jusqu'en Angleterre et même en Islande ! En 2016, on a participé à un événement Slow Fish [un réseau de promotion d'une pêche durable qui fait partie du mouvement international Slow Food, NDLR]. On y a fait la connaissance de Caroline Bennett, la fondatrice de Sole of Discretion. C'est une coopérative basée à Plymouth au Royaume-Uni qui rassemble des bateaux de moins de 10 m de long qui pêchent à la journée et utilisent des méthodes avec peu d'impacts comme des lignes, des casiers ou des chaluts très légers. Un gros client venait de les lâcher, donc ils avaient 300 à 400 kg de poisson surgelé non vendu. On a proposé de les racheter et c'est ainsi qu'on a commencé à collaborer.

Aujourd'hui, Pintafish propose également les produits de la mer de trois familles néerlandaises, un poisson d'eau douce pêché de manière traditionnelle en Finlande et du saumon sauvage d'Alaska. Pourquoi ce choix d'importer de si loin du saumon, une espèce associée à la surpêche ?

Le saumon est un poisson difficile à remplacer par d'autres et beaucoup de client-es nous en demandaient. En Alaska, on a trouvé de petites entreprises locales qui pêchent avec des filets maillants [des filets verticaux dans lesquels les poissons viennent se coincer, NDLR]. Cette pêche a lieu uniquement pendant les périodes de migration du saumon, elle est très sélective et les stocks sont vraiment bien contrôlés là-bas. Les communautés locales en vivent, donc elles savent qu'elles doivent préserver cette ressource. Nos commandes sont transportées par bateau sur des conteneurs jusqu'en Angleterre, où Sole of Discretion se charge de fileter les poissons. C'est un bon arrangement parce que, grâce à ce saumon, les ouvrier-ères de Sole of Discretion ont du travail quand les bateaux anglais ne sortent pas en mer.



Plus de 95% du saumon consommé en Belgique provient d'élevages. Pour vous, l'aquaculture n'est pas une option ?

Non. Il existe différentes méthodes mais, de manière générale, l'aquaculture pose énormément de problèmes. D'abord, les poissons sont tellement concentrés qu'il faut ajouter plein de choses dans l'eau pour qu'ils ne meurent pas, comme des antibiotiques et d'autres produits chimiques. Si l'élevage a lieu en mer ou

Pour Pintafish, le saumon sauvage pêché en Alaska est plus durable que le saumon d'élevage. © Sole of Discretion

dans des lacs, toutes ces substances polluent l'environnement. Et puis cela ne donne pas un bon produit. Par rapport au poisson sauvage, le goût est incomparable ! Un deuxième gros problème, c'est que les poissons d'élevage doivent être nourris. Avec quoi ? Des poissons sauvages ! [...]

Environ 10% de la pêche mondiale sert à produire des huiles et farines de poisson à destination des poissons d'élevage, un pourcentage croissant². Ce poisson est notamment prélevé le long des côtes africaines, au détriment des populations locales qui s'en nourrissent.

Au mieux, il faut un kilo de poisson sauvage pour produire un kilo de poisson d'élevage. L'aquaculture recourt aussi à des protéines végétales comme du soja, mais cela reste des protéines qu'il faut produire et que les humains pourraient consommer directement. Les élevages de saumons sont parmi les pires parce qu'ils appartiennent à de grandes entreprises capitalistes qui ne recherchent que l'argent. C'est vraiment la catastrophe !

À part «Vers une pêche durable» pour la pêche belge, privilégiez-vous certains labels ?

Non. Certains de nos pêcheurs ont des labels, mais nous ne les recherchons pas. D'une part, il est très difficile d'en trouver qui mettent la barre suffisamment haut. D'autre part, les labels ont comme effet pervers de favoriser les pratiques qui permettent de les obtenir avec le moindre effort.

Pintafish se positionne comme une entreprise de commerce équitable. Comment fixez-vous vos prix ?

Pour la pêche belge, on passe par deux fournisseurs qui achètent eux-mêmes le poisson à la criée, donc on n'a pas beaucoup de prise. L'un est assez classique et suit les prix du marché. L'autre, on peut lui demander de payer davantage que les prix du marché. Avec tous nos autres fournisseurs, on discute rarement des prix. Parfois, on les paye même mieux que ce qu'ils proposent. Ce n'est jamais évident de définir un prix juste parce que la rentabilité de la pêche dépend d'un tas de facteurs comme la quantité de poisson attrapée en même temps, la longueur du trajet en mer, etc.

² Voir entre autres l'enquête « Pink Bombs » des associations Seastemik et Data for Good (<https://pinkbombs.org>).



Une grande partie de l'assortiment de Pintafish (comme ici du grondin) provient d'une coopérative anglaise.
© Sole of Discretion

Les bateaux artisanaux avec lesquels vous collaborez vous semblent-ils rentables ?

Ils survivent. De temps en temps ils gagnent bien leur vie, de temps en temps beaucoup moins. Ils sont dépendants de ce qu'ils pêchent et, certains jours, ils n'attrapent rien ! Comme partout dans le monde, les petits pêcheurs sont en concurrence avec de grands bateaux qui captent toutes les ressources. On aimerait créer plus de liens entre ces petits pêcheurs eux-mêmes, pour qu'ils s'entraident. Ce n'est pas encore trop dans leur mentalité. Mais je pense que cela va changer, de la même manière que le monde agricole a compris l'intérêt du circuit court.

Et Pintafish, est-elle rentable ?

On a beaucoup de travail et peu de marges mais, oui, Pintafish est rentable.

Votre expérience montre que, même quand on s'intéresse de très près au secteur de la pêche, il n'est pas évident d'identifier les poissons les plus durables. Quels conseils donneriez-vous aux consommateurs ? Pour le poisson non transformé, les étiquettes doivent mentionner l'espèce, la zone et l'engin de pêche, mais on peut vite s'y perdre !

Je leur dirais d'acheter chez nous [*il rigole*] ! S'ils ou elles connaissent une poissonnerie qui répond aux questions, c'est déjà bien. En grande surface, la plupart des poissons sont problématiques, mais tous ne le sont pas. C'est parce que c'est compliqué que le plus important pour nous est de construire des liens de confiance. Nous construisons une confiance avec les pêcheurs et les fileteurs, et notre clientèle doit avoir confiance en nous.

Pensez-vous que les Belges devraient privilégier la pêche locale ?

Si je regarde notre assortiment, je dirais que notre poisson anglais est plus durable que notre poisson « belge », parce que les méthodes de pêche de nos bateaux anglais sont plus durables et que les distances peuvent être les mêmes. Entre la pêche belge et le saumon d'Alaska, là, c'est difficile de comparer...

Devrions-nous surtout manger moins de poisson ?

Je n'ai pas intérêt à le dire mais, pour la plupart des espèces, oui. Il faut apprendre à diversifier. Manger davantage végétarien, et aussi se tourner vers des espèces moins connues. On ne peut pas tous manger uniquement du saumon, du cabillaud et de la sole ! Si on aime un poisson blanc, il n'y a pas de raison de ne pas aimer les autres. Cela s'apprend, comme nous l'avons appris à notre clientèle. ●